

Mudak/B.

cl

-T.I.F.-/

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES

Usumbura, le 15. II 1960

RESIDENCE



1638

N* ~~22120/~~ 221/3/ 01270 /792.-

Objet:

Régime foncier.

A Monsieur le Conseiller du
Mwami du Ruanda

à
N Y A N Z A.-

Monsieur le Conseiller du Mwami,

J'ai l'honneur de rappeler à votre
bonne attention m lettre N* 22120/06804/5368
du 4/II/1959 et vous serais très obligé de bien vouloir y ré-
server une suite urgente.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,

P.O.

Pour

Lo Chef du Service des Affaires
Indigènes

Le Chef du 2ème Bureau,
P. BIBOT.